



**Conseil international du Café**

126<sup>e</sup> session

4 et 5 juin 2020

London (Royaume-Uni)

**Ordre du jour provisoire**

**Point**

**Document**

**Ouverture de la 126<sup>e</sup> session du Conseil**

**1. Ordre du jour – à adopter**

ICC-126-0

**2. Voix et pouvoirs – à examiner et, le cas échéant, à approuver**

**2.1 Répartition des voix pour l'année caféière 2019/20**

à suivre

Le Chef des opérations fera rapport.

**2.2 Pouvoirs**

verbal

Le Président examinera les pouvoirs avec l'aide du Secrétariat et fera rapport au Conseil.

**3. Rapport sur les travaux de l'OIC et sur le marché du café – à noter**

**3.1 Rapport intérimaire**

Le Directeur exécutif présentera un bref rapport intérimaire (octobre 2019 à avril 2020) sur les travaux de l'Organisation, en soulignant les progrès, les réalisations, les défis et les opportunités, et en mettant l'accent sur l'impact de la situation actuelle sur les travaux de l'OIC et du Groupe de travail public-privé sur le café et les autres partenariats.

### 3.2 Conférence mondiale du Café

Le représentant de l'Inde fera le point sur la situation concernant la 5<sup>e</sup> Conférence mondiale du Café qui doit se tenir à Bangalore (Inde) du 7 au 9 septembre 2020. à suivre

### 3.3 Effets du coronavirus sur le secteur du café

Le Chef des opérations fera rapport sur le séminaire "Traiter les effets du coronavirus sur le secteur mondial du café", qui se tiendra le 3 juin.

## 4. Examen de l'Accord international de 2007 sur le Café – à examiner à suivre

Le Président du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord international sur le Café fera rapport.

## 5. Questions financières et administratives

### 5.1 Rapport sur la mise en œuvre de la Résolution 466, Membres ayant des arriérés persistants - à noter à suivre

Le Directeur exécutif fera rapport.

### 5.2 Comité des finances et de l'administration – à examiner à suivre

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport sur la réunion du Comité, y compris sur la situation financière de l'Organisation et le projet de budget administratif pour l'exercice financier 2020/21.

### 5.3 Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice financier 2018/19 et rapport du vérificateur – à examiner et, le cas échéant, à approuver à suivre

### 5.4 Comptes du Fonds spécial pour l'exercice 2018/19 et rapport du vérificateur – à examiner et, le cas échéant, à approuver à suivre

Les comptes du Fonds spécial et le rapport du vérificateur seront présentés aux Membres exportateurs pour approbation.

### 5.5 Comptes du Fonds d'affectation spéciale pour l'exercice 2018/19 et rapport du vérificateur – à examiner et, le cas échéant, à approuver

**5.6 Fonds de promotion – à noter** à suivre

Comme il a été décidé en septembre 2010, les comptes du Fonds de promotion ne seront pas vérifiés, mais seront distribués à titre d'information des Membres exportateurs.

**5.7 Nomination d'un vérificateur agréé – à examiner** à suivre

Les propositions de nomination d'un vérificateur seront présentées au Conseil.

**5.8 Barèmes des traitements et base des contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel des services généraux, des services organiques et des fonctionnaires hors classe – à examiner et, le cas échéant, à approuver** à suivre

**6. Fonds spécial – à noter** à suivre

Le porte-parole des Membres exportateurs rendra compte des développements concernant l'utilisation du Fonds spécial pour promouvoir la consommation intérieure dans les pays exportateurs.

**7. Questions diverses – à examiner** verbal

**8. Date de la prochaine session – à noter** verbal

La prochaine session du Conseil doit se tenir à Bangalore (Inde), du 10 au 12 septembre 2020, immédiatement après la Conférence mondiale du Café, qui doit se tenir du 7 au 9 septembre 2020, et le 2<sup>e</sup> Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux, qui doit se tenir le 9 septembre. Compte tenu de la pandémie de Covid-19, ces dates sont susceptibles d'être modifiées. Les Membres seront tenus informés de toute modification.

Les Membres sont invités à proposer des sujets de présentation pour la prochaine session, pour inclusion dans l'ordre du jour, ainsi que des améliorations aux modalités des réunions futures.

**9. Remarques de clôture – à noter** verbal

Le Président du Conseil prononcera le discours de clôture.

<b>DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE</b>
<a href="#"><u>Accord international 2007 sur le Café</u></a>
<a href="#"><u>Plan d'action quinquennal de l'Organisation internationale du Café</u></a>
<a href="#"><u>Règlement de l'Organisation internationale du Café</u></a>
<a href="#"><u>Mandats des comités et organes consultatifs</u></a>
<a href="#"><u>Bureaux pour l'année caféière 2019/20</u></a>